

Mission : 533 Sydney

Marché : 011 Australie

Principale branche d'activité : 022 Poissons et crustacés transformés

Débouchés pour produits précis

Importations actuelles (\$ CAN)

Filets de merlu	31,20 M \$
Merlu fumé	7,10 M \$
Sardines en boîte	12,00 M \$
Chair de crevettes roses	36,40 M \$
Manteaux de calmar	6,30 M \$

Perspectives générales

Du point de vue de la valeur, l'Australie demeure un exportateur brut de poisson et de produits de la pêche même si, calculés au volume, environ 54 p. 100 des produits de la pêche consommés dans ce pays sont importés. Selon l'exercice qui va du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, la valeur estimative de la production s'élevait à 850 millions en 1987-1988 par rapport à 735 millions de dollars en 1986-1987. La valeur de la production de 1986-1987 par catégorie principale était la suivante : crevettes roses, 220 millions de dollars; langoustes, 186 millions de dollars; poisson, 180 millions de dollars; coquillages, 140 millions de dollars.

Les exportations de 1987-1988 ont été évaluées à 724 millions de dollars (593 millions en 1986-1987), tandis que les importations se chiffraient à 414 millions, en baisse par rapport à 1986-1987, où elles atteignaient 426 millions de dollars. En 1987-1988, on évalue à 62 millions de dollars les exportations de crevettes roses et à 268 millions de dollars celles de langoustes. Les principales catégories d'importation au cours de la même période étaient les suivantes : filets de merlu, 54 millions de dollars; autres filets, 43 millions de dollars; saumon en boîte, 48 millions de dollars; autres poissons en boîte, 37 millions de dollars; crevettes roses surgelées et autres, 93 millions de dollars.

Les principaux fournisseurs sur le marché australien en 1987-1988 étaient, dans l'ordre, la Nouvelle-Zélande (56 millions de dollars), la Thaïlande (52 millions de dollars), la Malaisie (32 millions de dollars), le Canada (28 millions de dollars) et l'Argentine (21 millions de dollars). Au cours de l'exercice précédent, les fournisseurs se classaient ainsi : la Nouvelle-Zélande (49 millions de dollars), le Canada (47 millions de dollars), la Thaïlande (45 millions de dollars), l'Afrique du Sud (34 millions de dollars) et la Malaisie (32 millions de dollars). L'Argentine a profité de l'interdiction du commerce avec l'Afrique du Sud car ses exportations ont grimpé en flèche, passant de quatre millions de dollars en 1986-1987 à 21 millions de dollars en 1987-1988. Inversement, en raison des caprices du marché du saumon en boîte, le Canada est tombé du deuxième au quatrième rang (33,5 millions de dollars de ventes de saumon en boîte en 1986-1987 et 18,2 millions de dollars en 1987-1988).